

Communiqué de presse

Le 15 mars 2022

UN CONTRAT DE RECHERCHE POUR AMÉLIORER LES CONNAISSANCES AUTOUR DE L'ALGUE OSTREOPSIS SUR LE LITTORAL BASQUE



Afin de mieux connaître l'algue *Ostreopsis*, le Groupement d'Intérêt Scientifique Littoral Basque, réunissant des collectivités et des scientifiques à l'échelle transfrontalière et présidé par la Communauté Pays Basque, lance un contrat de recherche scientifique pour approfondir les connaissances sur cette algue et aider à la décision. Les élus du Conseil permanent ont voté ce mardi 15 mars ce contrat de recherche.

En 2021, l'algue *Ostreopsis* est apparue de manière importante dans les eaux du littoral basque, provoquant des irritations respiratoires et cutanées chez des baigneurs, promeneurs, MNS... Une cellule de crise a été instaurée par l'Etat à laquelle la Communauté Pays Basque a participé. La Communauté a également confié à l'IFREMER et au bureau d'études Rivages Pro Tech des analyses sur les plages basques pour suivre l'évolution du phénomène.

Un Contrat de recherche engagé autour d'*Ostreopsis* sur le littoral basque

Dans la continuité de ces démarches, la Communauté Pays Basque, en lien avec les communes concernées et l'ARS, souhaite aujourd'hui disposer d'éléments d'aide à la décision afin d'anticiper une potentielle efflorescence d'*Ostreopsis* et ses possibles impacts sur la santé.

Pour ce faire, le GIS Littoral Basque a élaboré un programme scientifique pour :

- Réaliser des prélèvements in situ afin de mesurer en laboratoire la présence d'*Ostreopsis* dans les eaux de baignade et au niveau des estrans rocheux
- Mettre au point des méthodes de biologie moléculaire en laboratoire permettant d'identifier la ou les différentes souches présentes de l'espèce (*Ostreopsis siamensis* et *Ostreopsis ovata*)
- Déterminer les conditions hydro-climatiques locales (courantologie, vent, température de l'eau...) en fonction desquelles l'*Ostreopsis* se développe
- Définir des seuils d'alerte en fonction de la quantité d'*Ostreopsis* présente dans les eaux de baignade pour aider les élus à la décision dès l'été 2022, en l'attente de recommandations nationales qui seront en vigueur à l'été 2023 et qui se baseront notamment sur ces recherches.

Contrat de recherche, pratique

Ce programme se réalisera sur 15 mois, pour un coût total de 400 000 euros, cofinancé par l'Agglomération, l'Agence de l'eau Adour-Garonne, Rivages Pro Tech, l'IFREMER et l'ARS.

Un Comité de pilotage mené par la Communauté Pays Basque- réunissant les communes, l'ARS, l'IFREMER, Rivages Pro Tech, le Centre antipoison...- sera mis en place afin de suivre les avancées et rendus de ce programme scientifique.

Contact presse :

Bénédicte Saint-André : 06 84 07 25 22
b.saint-andre@communaute-paysbasque.fr